



DU Diplôme d'Université

EXPERTISE DE JUSTICE

Formation accessible en :

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés

ENSEIGNEMENT

À distance

FORMATION EN ALTERNANCE

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- La formation a pour but de favoriser l'inscription ou la réinscription sur les listes d'experts des personnes intéressées qui, conformément à l'article 2 de la loi n°71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires, modifiée par la loi n°2004-130 du 11 février 2004, doivent justifier de leur connaissance des principes directeurs du procès et des règles de procédure applicables à l'expertise.
- L'obtention du diplôme ne donne en aucun cas droit au titre d'expert de justice. L'inscription sur une liste d'experts de justice est, selon la réglementation actuelle, de la compétence exclusive des cours d'appel.

PUBLIC CONCERNÉ & PRÉ-REQUIS

- La formation est destinée à tous les professionnels désirant mettre leurs compétences techniques au service de la justice, qu'ils appartiennent au secteur privé ou public, qu'ils soient salariés ou chefs d'entreprise, commerçants, artisans ou professions libérales.
- La formation s'adresse aux personnes déjà inscrites ou non sur une liste d'experts près des tribunaux et des cours, qui souhaitent acquérir ou approfondir les connaissances juridiques nécessaires dans l'exercice de l'activité de l'expertise de justice.
- Un dossier de candidature comprenant lettre de motivation et CV doit être déposé en ligne sur la plateforme e-candidat.
- Aucune condition de diplôme n'est requise.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 89h de formation à raison de 2 à 3 jours par mois
- Du 12 janvier au 28 juin 2024
- Candidatures jusqu'au 15 décembre 2023 sur la plateforme e-candidat : <https://ecandidat.univ-rouen.fr/>
- Les cours sont assurés par des universitaires et des professionnels du droit et de l'expertise (magistrats, avocats, experts de justice)

UE1 : Introduction générale à l'expertise**21h**

- Organisation juridictionnelle et principes processuels en matière civile, pénale et administrative

UE2 : Les règles générales de l'expertise**42h**

- La place de l'expertise dans le procès
- Institution de la mission d'expertise
- L'expert et les parties
- L'expert et le juge
- L'expert et les tiers
- Avis de l'expert
- Coût de l'expertise
- Utilisation judiciaire du rapport d'expertise
- Dématérialisation de l'expertise

UE3 : Les règles spéciales de l'expertise**14h**

- En matière pénale
- En matière administrative

UE4 : Le statut et la déontologie de l'expert**7h**

- Statut juridique, social et fiscal
- Déontologie et discipline

Préparation à l'examen**5h**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'obtention du diplôme est soumise à un contrôle d'assiduité aux enseignements et à la validation des examens comprenant une épreuve écrite et une épreuve orale d'exposé-discussion.
- Une première session d'examen est organisée fin juin. En cas d'échec, une session de rattrapage est organisée en septembre.

TARIF

- Tarif : 1 860 euros*
- Financement individuel, Pôle Emploi, ou plan de développement des compétences de l'entreprise

*exonérés de TVA

Nous contacter pour toute demande d'accompagnement concernant le financement de la formation.

CONTACTS

- Mme Melha TERFAS : Conseillère de formation
- Mme Marie Christine GRIS : Assistante de formation

☎ 02 35 14 60 76

✉ pasteur.fc@univ-rouen.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- M. Ludovic MAUPAS
Maître de conférences à l'université de Rouen Normandie, Membre de l'IEJ (Institut d'Études Judiciaires)
02 32 76 97 95 - ludovic.maupas@univ-rouen.fr
- Mme Noëlle LEBLOND
Secrétariat de l'IEJ : Bureau N4.22
UFR Droit, Sciences Économiques et Gestion, 3 avenue Pasteur, 76186 Rouen Cedex

UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

Centre de Formation Continue et par Alternance

Bâtiment Michel Serres, rue Thomas Becket - 76821 - MONT SAINT AIGNAN CEDEX

☎ 02 35 14 60 76

cfa-cfc.univ-rouen.fr